

Statuts de protection



Listes rouges
Isère : CR (En danger critique d'extinction)
R-A : EN (En danger)
France : LC (Préoccupation mineure)

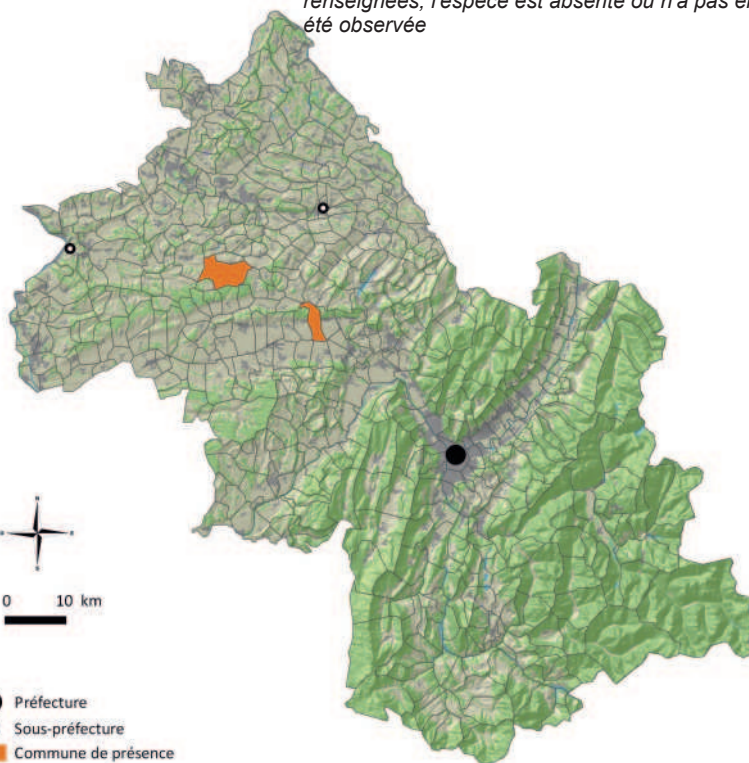
Directives européennes
Non concernée par la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"

Coordination départementale spécifique



©R.Fonters

Carte de présence : dans les communes non renseignées, l'espèce est absente ou n'a pas encore été observée



Sources: UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. ©IGN *Geoфа LPO Isère in www.faune-isere.org / Novembre 2014

Distribution en Isère

Le triton ponctué est très peu présent en Isère. La population de la Réserve Naturelle du Grand Lemps constitue d'ailleurs sa limite sud de répartition nationale. Une deuxième population est connue en Isère et est présente sur le commune de Châtonnay. Il est cependant probable que d'autres stations de présence existent plus au nord.

Écologie locale

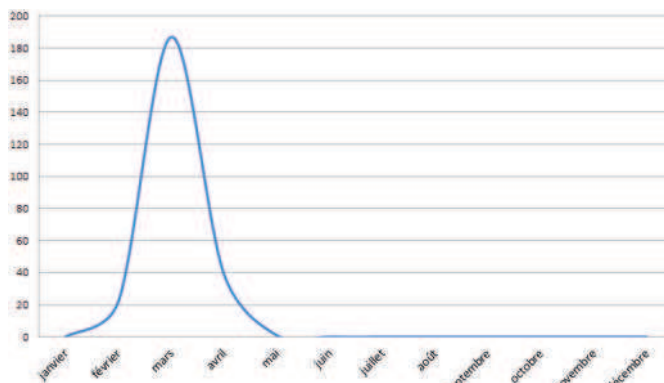
Le triton ponctué est une espèce de plaine qui ne dépasse pas 1000 m d'altitude. Il affectionne les milieux ouverts à semi-ouverts composés de zones humides peu profondes de préférence assez riches en végétation aquatique. Il lui faut aussi des boisements humides à proximité de sa zone de reproduction pour hiberner.

Tendance évolutive

Sa présence sur d'autres communes n'est pas à exclure en raison de la difficulté de détection de l'espèce. Cependant, comme pour les autres espèces de tritons, la fragmentation du paysage, la pollution des eaux, le développement des structures routières et l'intensification de l'agriculture sont problématiques pour sa pérennité en Isère. Ces menaces empêchent d'une part la colonisation de nouveaux territoires et mettent en péril les populations existantes du département.

Phénologie saisonnière

Les observations de tritons ponctués se font quasi-exclusivement en période de migration des individus reproducteurs en direction des zones de reproduction. En Isère, cette période est située entre février et mai, le pic d'observation intervenant début mars. Les tritons ponctués hibernent, ils n'ont donc pas d'activité lors des mois d'hiver.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : R. Chardon

Version : Mar-16